

SOURCE : Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune annonce ses résultats pour le deuxième trimestre Les revenus atteignent 11,6 millions de dollars, une hausse de 165 % sur 12 mois

Faits saillants financiers et opérationnels¹

- Les revenus ont atteint 11,6 millions de dollars, une hausse de 165 % par rapport à l'exercice précédent.
- La marge brute sur les ventes a grimpé à 20,4 % comparativement à 14 % pour l'exercice précédent.
- Neptune recevra des redevances nettes de 6 millions de dollars américains en vertu d'un accord de licences avec Aker BioMarine mettant fin à tout contentieux.
- La Société a conclu sa première vente de NKO en Chine et sa première vente de MaxSimil^{MD}, et a annoncé une expansion mondiale des droits de distribution de MaxSimil.
- Le solde de trésorerie au 31 août 2016 était de 7,1 millions de dollars, contre 3,5 millions de dollars au 29 février 2016, pour le secteur nutraceutique.
- La perspective de revenus a été révisée pour passer de 43 millions à 45 millions de dollars.

Laval (Québec), CANADA, le 12 octobre 2016. – Neptune Technologies & Bioressources inc. (NASDAQ: NEPT – TSX: NTB) (« Neptune » ou la « Société »), a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le deuxième trimestre clos le 31 août 2016. Tous les montants sont en dollars canadiens.

« Nous sommes très heureux d'annoncer une importante hausse des revenus sur 12 mois ainsi qu'une amélioration séquentielle des revenus par rapport au premier trimestre de l'exercice 2017 », se réjouit Jim Hamilton, président et chef de la direction de Neptune. « Ces résultats confirment notre statut de plus en plus solide de fournisseur d'excellentes solutions de nutrition pour une santé et un bien-être optimaux. »

« La croissance au deuxième trimestre et notre transformation réussie en un fournisseur de solutions de nutrition sont attribuables tant aux solutions clés en main de Biodroga qu'aux ingrédients spécialisés. Les solutions clés en main comptent maintenant pour environ 55 % des revenus et nous visons une croissance annuelle moyenne de 20 % pour les prochaines années. En outre, nous avons réalisé notre première vente en Chine pour les ingrédients spécialisés, et nous avons aussi réalisé la première vente de notre plus récent ingrédient spécialisé, MaxSimil. Nous sommes emballés par MaxSimil et avons élargi nos droits de distribution de ce produit afin de profiter pleinement de son potentiel de commercialisation. »

« Après la clôture du trimestre, nous avons eu le plaisir d'annoncer la conclusion d'un accord général de concession réciproque de licences avec Aker Biomarine, mettant fin à tout contentieux. Le règlement prévoit que Neptune recevra des redevances nettes de 6 millions de dollars américains, ce qui améliorera son bilan et lui donnera les moyens d'investir davantage dans les solutions de bien-être et d'en intensifier la promotion », ajoute M. Hamilton.

« Notre stratégie de croissance et de diversification continue à prendre de l'élan. Ainsi, nous avons revu notre orientation pour l'exercice 2017, et nous nous attendons maintenant à des revenus de plus de 45 millions de dollars (contre 43 millions de dollars) et à une marge du BAIIA ajusté de 10 % et plus », conclut M. Hamilton.

¹ Pour le secteur nutraceutique de Neptune.

Résultats du deuxième trimestre

Résultats des activités du secteur nutraceutique

- Les revenus tirés des produits nutraceutiques ont atteint 11,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 août 2016, comparativement à 4,4 millions de dollars au deuxième trimestre clos le 31 août 2015.
- La perte nette s'est élevée à 668 000 \$ pour le trimestre, comparativement à une perte nette de 1,9 million de dollars à l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹ était de 769 000 \$ pour le trimestre, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 1,6 million de dollars à l'exercice précédent

La réduction de la perte nette reflète l'amélioration du BAIIA et des produits financiers. La perte nette de l'exercice précédent englobait des coûts indirects de production non attribués. L'amélioration du BAIIA du secteur nutraceutique au deuxième trimestre est principalement attribuable à une hausse des revenus et à un raffermissement de la marge brute – en pourcentage et en dollars – sous l'effet des initiatives de réduction des coûts, dont les gains d'efficacité en usine et l'apport lié à l'acquisition de Biodroga.

Le projet Turbo, une initiative visant à accroître l'efficacité et la performance opérationnelle à l'échelle de la Société, a été mis en place durant le deuxième trimestre de l'exercice 2016. Jusqu'à maintenant (au 31 août 2016), environ 85 % du total des économies de coûts attendues, environ 5,0 millions de dollars, ont été réalisées.

Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma)

- Les revenus consolidés ont totalisé 11,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 août 2016, une hausse par rapport aux 4,4 millions de dollars enregistrés au trimestre clos le 31 août 2015.
- La perte nette était de 2,4 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à une perte nette de 2,6 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ était de 857 000 \$ pour le trimestre, comparativement à 3,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats du trimestre comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 1,6 million de dollars et une perte nette de 2,3 millions de dollars pour la filiale de Neptune, Acasti, qui participe activement à des études cliniques et à la recherche et au développement. Au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent clos le 31 août 2015, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 1,5 million de dollars et une perte nette de 1,2 million de dollars.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

Résultats financiers depuis le début de l'exercice

Résultats des activités du secteur nutraceutique

- Les revenus tirés des produits nutraceutiques ont atteint 22,8 millions de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2016, comparativement à 7,4 millions de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2015.
- La perte nette s'est élevée à 1,9 million de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2016, comparativement à une perte nette de 6,4 millions de dollars à l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹ était de 1,9 million de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2016, comparativement à une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 4,8 millions de dollars à l'exercice précédent.

La réduction de la perte nette reflète l'amélioration du BAIIA. La perte nette de l'exercice précédent englobait des coûts indirects de production non attribués. L'amélioration du BAIIA ajusté du secteur nutraceutique depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à une hausse des revenus et à un raffermissement de la marge brute, en pourcentage et en dollars, sous l'effet des initiatives de réduction des coûts, dont les gains d'efficacité en usine et l'apport lié à l'acquisition de Biodroga.

Résultats consolidés (y compris Acasti Pharma)

- Les revenus consolidés ont totalisé 22,8 millions de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2016, une hausse par rapport aux 7,1 millions de dollars enregistrés pour la période de six mois close le 31 août 2015.
- La perte nette était de 6,2 millions de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2016, comparativement à une perte nette de 7,5 millions de dollars à l'exercice précédent.
- La perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ était de 2,0 millions de dollars pour la période de six mois close le 31 août 2016, comparativement à 8,3 millions de dollars à l'exercice précédent.

Sur une base consolidée, les résultats de la période de six mois close le 31 août 2016 comprennent une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 3,9 millions de dollars et une perte nette de 5,5 millions de dollars pour Acasti. Au cours de la période correspondante de l'exercice précédent clos le 31 août 2015, Acasti a enregistré une perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹ de 3,4 millions de dollars et une perte nette de 2,2 millions de dollars.

Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie et les placements à court terme consolidés, y compris une tranche de 3 millions de dollars de placements à court terme réservés, s'élevaient à 15,2 millions de dollars au 31 août 2016, dont 7,1 millions de dollars attribuables au secteur nutraceutique et 8,1 millions de dollars à Acasti. Si Acasti ne trouve pas de financement supplémentaire, il s'ensuit une incertitude réelle entourant sa capacité à poursuivre son exploitation et, par conséquent, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La direction d'Acasti a des motifs raisonnables de croire qu'elle trouvera ce financement supplémentaire.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS » ci-après.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise des mesures financières ajustées, incluant le BAIIA ajusté (bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements) et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS (perte d'exploitation avant la dépréciation et l'amortissement), pour évaluer sa performance d'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme d'une période à l'autre. La Société utilise ces mesures afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Ces mesures aident également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir ses résultats du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation sur les valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et d'autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de définition normalisée et qu'il est peu probable qu'ils se prêtent aux comparaisons avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté et la perte d'exploitation non conforme aux IFRS pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté consolidé et sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières, les amortissements et l'impôt sur le résultat et en soustrayant les produits financiers. D'autres éléments tels que les recouvrements d'assurances liés à l'explosion de l'usine et aux coûts d'acquisition sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société et sont donc exclus du calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Les produits financiers et charges financières incluent le profit (la perte) de change et la variation de la juste valeur des dérivés. Neptune exclut du calcul de son BAIIA ajusté et de sa perte d'exploitation non conforme aux IFRS l'incidence de certaines transactions non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions, les coûts d'acquisition et les recouvrements d'assurances. La Société juge qu'il est utile d'exclure cet élément puisqu'il constitue une charge hors trésorerie. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est nécessairement non récurrent.

Détails de la conférence téléphonique

Neptune tiendra une conférence téléphonique le 12 octobre 2016 à 17 h (HE) pour présenter ses résultats du deuxième trimestre clos le 31 août 2016.

Date : Mercredi 12 octobre 2016
Heure : 17 h (HE)
Numéro de la conférence : 86779865
Numéro à composer : 1 877 223-4471 (Canada et États-Unis)
1 647 788-4922 (hors Canada et États-Unis)
(Veuillez composer le numéro 15 minutes à l'avance.)

Webdiffusion : Une webdiffusion audio en direct sera accessible à l'adresse suivante :
<http://neptunekrilloil.com/fr/investors/investor-events-and-presentations/>

Un enregistrement de la conférence téléphonique sera archivé sur le site Web de Neptune peu de temps après la conférence.

À propos de Neptune Technologies & Bioressources inc.

Neptune est une société axée sur les produits de nutrition qui crée des solutions de nutrition uniques et personnalisées et offre des ingrédients spécialisés et des marques de consommation. La Société met au point des solutions clé en main offertes sous diverses formes uniques. Neptune propose aussi divers ingrédients spécialisés, dont l'huile de krill de première qualité fabriquée dans ses installations de pointe, ainsi que toute une gamme d'autres huiles marines, huiles de graines et ingrédients spécialisés. Neptune vend son huile de krill de première qualité directement aux consommateurs du Canada et des États-Unis sous la marque OCEANO3^{MC} en ligne au www.oceano3.com. La marque est également vendue en vrac à des distributeurs sans marques. Le siège social de la Société se trouve à Laval, au Québec.

Neptune est également présente sur le marché des médicaments d'ordonnance, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à environ 48 %, Acasti Pharma inc. (« Acasti »). Acasti se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente de Neptune (la « notice annuelle »), et le rapport annuel (S.E.C Form 40 F) le plus récent de Neptune disponibles sur SEDAR, à www.SEDAR.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunebiotech.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs suite à de nouveaux renseignements ou à des événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure exigée par la loi. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource de Neptune

Mario Paradis
Vice-président et chef de la direction financière
(+1) 450 687-2262
m.paradis@neptunecorp.com
neptunecorp.com

James Carbonara
Hayden IR
(+1) 646 755-4712
james@haydenir.com

Pierre Boucher
MaisonBrison
(+1) 514 731-0000
pierre@maisonbrison.com

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de trois mois terminée le 31 août 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	11 587	4	–	11 591
Marge brute	2 587	4	–	2 591
Charges de recherche et de développement	(356)	(1 598)	581	(1 373)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 496)	(856)	–	(3 352)
Perte provenant des opérations	(265)	(2 450)	581	(2 134)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(395)	120	(2)	(277)
Impôt sur le résultat	(8)	–	–	(8)
Perte nette	(668)	(2 330)	579	(2 419)
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(668)	(2 330)	579	(2 419)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	767	614	(581)	800
Charges financières	683	2	(38)	647
Produits financiers	(320)	(57)	38	(339)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	32	(65)	2	(31)
Rémunération à base d'actions	253	210	–	463
Impôt sur le résultat	8	–	–	8
Frais d'acquisition	14	–	–	14
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	769	(1 626)	–	(857)

Période de trois mois terminée le 31 août 2015

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	4 371	7	–	4 378
Marge brute	690	5	–	695
Charges de recherche et de développement	(458)	(1 662)	581	(1 539)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(2 795)	(503)	–	(3 298)
Recouvrement des assurances	724	–	–	724
Perte provenant des opérations	(1 839)	(2 160)	581	(3 418)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(57)	919	(1)	861
Perte nette	(1 896)	(1 241)	580	(2 557)
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(1 896)	(1 241)	580	(2 557)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	598	595	(581)	612
Charges financières	333	1	–	334
Produits financiers	(335)	(896)	–	(1 231)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	59	(24)	1	36
Rémunération à base d'actions	345	81	–	426
Recouvrement des assurances	(724)	–	–	(724)
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	(1 620)	(1 484)	–	(3 104)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de six mois terminée le 31 août 2016

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	22 841	7	–	22 848
Marge brute	6 104	7	–	6 111
Charges de recherche et de développement	(751)	(3 993)	1 161	(3 583)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(5 686)	(1 423)	–	(7 109)
Perte provenant des opérations	(333)	(5 409)	1 161	(4 581)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(1 285)	(75)	(3)	(1 363)
Impôt sur le résultat	(300)	–	–	(300)
Perte nette	(1 918)	(5 484)	1 158	(6 244)
Total des actifs	119 591	23 552	(45 775)	97 368
Trésorerie et placements à court terme	7 125	8 124	–	15 249
Fonds de roulement ²	14 074	6 047	–	20 121
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(1 918)	(5 484)	1 158	(6 244)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	1 532	1 223	(1 161)	1 594
Charges financières	1 251	279	(83)	1 447
Produits financiers	(1)	(106)	83	(24)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	35	(98)	3	(60)
Rémunération à base d'actions	670	275	–	945
Impôt sur le résultat	300	–	–	300
Frais d'acquisition	38	–	–	38
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	1 907	(3 911)	–	(2 004)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

Rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté¹ ou de la perte d'exploitation non conforme aux IFRS¹
(en milliers de dollars)

Période de six mois terminée le 31 août 2015

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Éliminations intersectorielles	Total
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	7 412	12	(342)	7 082
Marge brute	(69)	7	(85)	(147)
Charges de recherche et de développement	(864)	(3 642)	1 246	(3 260)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(5 786)	(1 134)	–	(6 920)
Recouvrement des assurances	724	–	–	724
Perte provenant des opérations	(5 995)	(4 769)	1 161	(9 603)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(427)	2 562	(55)	2 080
Perte nette	(6 422)	(2 207)	1 106	(7 523)
Total des actifs	102 664	33 027	(46 805)	88 886
Trésorerie et placements à court terme	3 430	15 766	–	19 196
Fonds de roulement ²	16 207	15 195	–	31 402
Calcul du BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹				
Perte nette	(6 422)	(2 207)	1 106	(7 523)
Ajuster (déduire):				
Amortissement et dépréciation	1 190	1 183	(1 161)	1 212
Charges financières	663	2	–	665
Produits financiers	(296)	(832)	–	(1 128)
Changement dans la juste valeur des actifs et passifs financiers	60	(1 732)	55	(1 617)
Rémunération à base d'actions	686	157	–	843
Recouvrement des assurances	(724)	–	–	(724)
BAIIA ajusté (perte d'exploitation non conforme aux IFRS)¹	(4 843)	(3 429)	–	(8 272)

¹ Voir la section « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant les passifs courants des actifs courants. Comme il n'y a pas de méthode normalisée par les IFRS, le résultat peut ne pas être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.